Consultation des détails des modules

Activités soins/éducation - FORAV5

| | |
|---|---|
| **Code du module:** | FORAV5 |
| **Unité capitalisable:** | Appliquer les techniques de soins corporels 3 (SOIN3) |
| **Profession:** | Auxiliaire de vie - adultes |
| **Diplôme** / **Certificat:** | Diplôme d'aptitude professionnelle |
| **Méthodes d'évaluation:** | Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Epreuve écrite |

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'apprenti se renseigne à propos du bénéficiaire.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de transmettre des informations concernant les bénéficiaires déduits des différentes sources d'information.

SOCLES

- L'apprenti connaît la majorité des informations essentielles concernant l'exécution d'une activité.

2

L'apprenti planifie une tâche de travail et il l'organise de manière autonome.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti note une planification en tenant compte
  - des instructions internes,
  - du plan des soins et/ou des activités,
- L'apprenti détermine le matériel requis.

SOCLES

- La planification était complète dans une large mesure.
- L'apprenti a tenu compte de l'ensemble des indications.

3

L'apprenti accomplit une tâche de travail de manière autonome dans les domaines de l'éducation et des soins.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'apprenti effectue une activité complexe.
- L'apprenti respecte la sphère privée du bénéficiaire.
- L'apprenti tient compte du bien-être (du confort) du bénéficiaire.
- L'apprenti se renseigne au sujet du bénéficiaire.
- L'apprenti observe l'état physique général du bénéficiaire ainsi que son comportement.
- L'apprenti remet la salle en ordre et il range le matériel.
- L'apprenti documente le travail effectué.

SOCLES

- L'apprenti a accompli l'ensemble des étapes de travail.
- Le bien-être du bénéficiaire était généralement assuré.
- L'apprenti a respecté la sphère privée.
- L'apprenti a signalé des anomalies manifestes de manière autonome.
- L'apprenti a rangé le matériel et remis en ordre les locaux d'une manière propre dans une large mesure.
- La documentation était compréhensible et correcte sous l'aspect professionnel.
- L'apprenti était objectif dans une large mesure.

4

L'apprenti est capable de communiquer avec son entourage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti observe les règles de la politesse et de la communication.
- L'apprenti fait preuve de discrétion.
- L'apprenti réagit aux interactions.
- L'apprenti adopte une attitude prévenante à l'égard des autres intervenants.
- L'apprenti renseigne le bénéficiaire.

SOCLES

- L'apprenti a respecté la majorité des règles.
- L'apprenti a adopté une attitude discrète et polie dans une large mesure.
- L'apprenti a réagi à la grande majorité des interactions manifestes.
- L'apprenti a manifesté des actions servant à la prise de contact et à l'intégration au sein d'une équipe.
- L'apprenti a annoncé sa méthode.

5

L'apprenti agit de manière responsable.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti travaille avec soin et avec précision.
- L'apprenti considère les consignes en matière de sécurité, de prévention des accidents et d'hygiène.
- L'apprenti considère son domaine d'activité.
- L'apprenti considère les instructions déontologiques et éthiques.
- L'apprenti alimente un carnet d'apprentissage à propos de ses activités.

SOCLES

- L'apprenti a effectué la majorité des travaux avec soin et précision.
- La sécurité n'était pas compromise.
- L'apprenti a considéré son domaine d'activité.
- L'apprenti a préservé la sphère privée.
- Le carnet d'apprentissage était complet.
- L'apprenti a rectifié et accompli l'ensemble des activités indiquées.
- Les inscriptions étaient en majorité correctes.

6

L'apprenti évalue les travaux qu'il a effectués ainsi que la méthode qu'il a appliquée et il accepte les critiques constructi
exprimées par le bénéficiaire et par son employeur.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti reproduit la suite des étapes de travail.
- L'apprenti constate des erreurs et il les désigne.
- L'apprenti adapte son attitude.

SOCLES

- L'apprenti a expliqué la suite des étapes de son travail.
- L'apprenti a correctement décrit la majorité des étapes de travail.
- L'apprenti a rectifié toutes les erreurs constatées.
- L'apprenti a constaté des erreurs manifestes de manière autonome.
- Les réactions de l'apprenti étaient majoritairement convenables.
- L'apprenti a adapté son attitude dans une large mesure.